



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale-
Science politique et Europe

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale - Science politique et Europe

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI130004192

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Avignon.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Administration économique et sociale* (AES) est une formation en trois ans visant à apporter une triple compétence en droit, en économie et en science politique. Elle a pour originalité de proposer une spécialité (la demande de renouvellement d'habilitation présente comme une spécialité le parcours unique qui constitue la mention) en *Science politique et Europe* destinée à acquérir une connaissance générale des questions européennes sous l'angle juridique, économique et politique.

Si les enseignements dispensés relèvent pour une large part du droit, de l'économie et des sciences politiques, la licence est marquée par une pluridisciplinarité qui va au-delà de ces trois matières. Un enseignement d'anglais est assuré sur l'ensemble des trois années et un enseignement de civilisation européenne est même dispensé chaque année en langue anglaise. Des enseignements d'histoire, de sociologie ou de gestion trouvent aussi leur place dans la formation. L'élaboration d'un projet d'insertion professionnelle en deuxième année et la possibilité d'effectuer un stage en troisième année ont vocation à faciliter l'entrée des étudiants sur le marché du travail.

La formation met l'accent sur l'activité politique et sur les politiques publiques. Si elle peut permettre une insertion professionnelle à l'issue de la troisième année, dans la fonction publique ou dans les entreprises, elle est néanmoins généraliste et est présentée comme autorisant une poursuite d'études en master, plus particulièrement dans les masters *Politiques sociales, Droit et Management et commerce international*, en vue d'une insertion professionnelle au niveau bac + 5. Le master *Droit* semble toutefois en réalité inaccessible avec un enseignement de droit civil limité à trente heures sur les trois années de licence.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Administration économique et sociale* est une formation pluridisciplinaire. Avec la spécialité *Science politique et Europe*, le diplôme proposé par l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse met l'accent sur les questions européennes, avec chaque année des enseignements centrés sur les problématiques européennes, et sur une spécialisation progressive en science politique surtout à partir du troisième semestre. Les enseignements prévus dans la maquette sont à même de procurer une solide culture générale. Le contenu de cette licence vise l'acquisition d'une triple compétence en droit, en économie et en science politique, mais le diplôme semble avoir un problème de positionnement par rapport aux autres licences du même domaine de formation. L'insertion professionnelle dans la fonction publique à l'issue de la troisième année est sans doute mieux assurée par la licence d'*Administration publique*. La spécialisation en science politique semble surtout s'expliquer par la nécessité d'occuper un créneau laissé partiellement vacant par les licences de *Droit* et d'*Economie-Gestion* de l'établissement.

Les porteurs du projet ont le souci de renforcer la réussite des étudiants dans un contexte où le taux de réussite dans la formation traditionnelle était extrêmement faible (le nombre d'étudiants validant entièrement la première année rapporté au nombre d'inscrits pédagogiques variait entre 8 % et 15 % de 2006 à 2010). L'effort de recours aux technologies d'information et de communication pour l'éducation (TICE) entrepris depuis deux ans, les entretiens mis en place avec chaque étudiant en fin de premier semestre, l'accompagnement sous forme de tutorat au deuxième semestre, l'élaboration d'un projet d'orientation professionnelle au troisième semestre ou la possibilité d'un stage d'insertion professionnelle en fin de licence sont de nature à favoriser la réussite des étudiants. Cet effort doit être poursuivi notamment pour permettre, avec l'Université numérique juridique francophone (UNJF), à des publics particuliers de pouvoir effectivement travailler à distance. Et surtout, la mobilité internationale, paradoxalement très faible dans un diplôme qui prétend se prévaloir d'une ouverture sur l'Europe, est à développer.

L'équipe pédagogique a manifestement la volonté de faire de l'aide à l'élaboration du projet professionnel un point fort de cette licence. Les dispositifs proposés, du premier au sixième semestre, au sein des unités d'enseignement transversales sont à même d'aider les étudiants à préciser leur projet et à en faciliter la mise en œuvre. Pour en mesurer l'efficacité, il est néanmoins nécessaire de mieux connaître les caractéristiques de la population étudiante, aussi bien de celle qui échoue dès la première année que de celle qui réussit à s'insérer sur le marché du travail à l'issue de la troisième année ou qui réussit dans les masters censés prolonger cette licence. Des informations chiffrées sur les poursuites d'études en master de *Politiques sociales*, de *Droit* ou de *Management et commerce international* et sur les réussites dans ces trois masters devraient apporter un précieux éclairage sur le devenir des diplômés.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire, avec des enseignants-chercheurs et enseignants de science politique, sciences sociales, sciences économiques, droit public et anglais. Compte tenu de la volonté de professionnalisation de la formation, la place laissée aux intervenants professionnels extérieurs pourrait être élargie. Quant au pilotage, il serait grandement renforcé par un suivi précis des caractéristiques de la population étudiante.

- Points forts :

- Une volonté manifeste de l'équipe pédagogique de proposer, avec la spécialité *Science politique et Europe*, un diplôme d'*AES* original pour pallier les insuffisances de l'ancienne version.
- Une implication de l'équipe pédagogique dans les dispositifs d'aide à la réussite.
- Un souci d'insertion professionnelle avec le projet d'orientation professionnelle et le stage de professionnalisation.
- Trois enseignements de civilisation européenne dispensés en anglais.

- Points faibles :

- Un défaut de cohérence entre l'intitulé de la mention (*Administration économique et sociale*) et le contenu qui en fait plutôt, au fil des semestres, un diplôme de *Science politique*. S'il s'agit d'un diplôme d'*Administration économique et sociale*, le contenu de la troisième année ne peut être celui d'un diplôme de science politique. Il serait plus judicieux de faire des sciences politiques un parcours au sein de la troisième année.
- Des débouchés qui restent à clarifier par rapport à ceux des autres diplômes du même domaine de formation (la préparation des concours semble notamment déjà assurée par la licence d'*Administration publique* en L3). Le positionnement de ce diplôme, tout au moins de la troisième année, par rapport à la licence d'*Administration publique* doit être précisé. Quant aux débouchés en master, ils semblent plus limités que ce qui est annoncé dans le dossier, avec notamment une poursuite d'études en *Droit* difficile au vu du contenu de la licence.
- Un suivi insuffisant de la population entrante dont la plus grande partie a du mal à franchir le cap de la première année dans la version précédente du diplôme.



- Une méconnaissance du devenir effectif des étudiants à l'issue du diplôme, avec notamment une absence d'information sur les effectifs d'entrée dans les trois masters du domaine Droit, économie, gestion et sur les taux de réussite.
- Trop d'informations demandées pour l'expertise qui ne figurent pas dans la demande de renouvellement d'habilitation et, sur divers critères, une fiche d'autoévaluation qui apporte plus de renseignements que le dossier lui-même.

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion sur le positionnement de ce diplôme par rapport aux autres diplômes du même domaine de formation semble s'imposer. La formation contient paradoxalement plus d'enseignements d'économie que la licence d'*Economie-Gestion*. La mention porte sur l'administration économique et sociale, mais le contenu de la troisième année, clairement orienté vers les sciences politiques, est quelque peu contradictoire avec cet intitulé. La poursuite d'études en *Droit* est sans doute virtuelle et le positionnement par rapport à la licence d'*Administration publique* reste à préciser.

On peut s'attendre à ce que, la licence étant généraliste, la plupart des diplômés poursuivent leurs études et réussissent en master, mais le dossier ne donne pas d'indications à ce sujet. Plus généralement, il serait utile que l'équipe pédagogique dispose de statistiques rigoureuses pour améliorer le pilotage du diplôme.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	215	248	190	189	173
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	92	67	100	50	52
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	78	86	72	102	42
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	3 %	9 %	11 %	14 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	18 %	19 %	26 %	34 %	36 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	13 %	15 %	8 %	14 %	17 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	5 %	4 %	5 %	9 %	2 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	16 %	16 %	14 %	16 %	5 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			0 %	1 %	1 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	32 %	22 %	19 %	23 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					



	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	444 htd	488 htd	510 htd
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	25 %	15 %	20 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	8	9	9
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	450 htd	585 htd	495 htd
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	45 htd	-	75 htd



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des LICENCES de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

LICENCE AES – SCIENCE POLITIQUE ET EUROPE

1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un *outil d'évaluation des formations par les étudiants* a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement.
- **Suivi de l'insertion professionnelle – suivi des étudiants non diplômés**
 - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
 - Les enquêtes ne sont actuellement mise en œuvre que pour les masters, licences professionnelles et doctorats. Leur extension aux licences ne peut encore être envisagée du fait de la faiblesse des moyens actuels et du nombre plus important d'étudiants à enquêter.
 - Le suivi des étudiants non diplômés de Licence fait l'objet d'une démarche académique, en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille, la DRONISEP et le Rectorat. L'enquête a été effectuée la première fois courant 2011, et les résultats d'exploitation obtenus début 2012.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers quelques unes des activités suivantes :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.

- **Mise en place d'un contrôle continu depuis la rentrée 2009/2010.** Si l'effet sur les taux de réussite n'est pas encore probant (à $[n+2]$), il a été observé sans aucune incertitude un effet immédiat sur les taux d'abandons à l'issue du premier semestre, qui sont passés (à $[n+1]$) d'une moyenne annuelle de 35% à 24% actuellement.
- **Mise en place d'une architecture homogène des Licences.**– Dans le cadre de la mise en place de la licence rénovée, l'architecture des licences a été harmonisée pour toutes les mentions de l'établissement. Entre les semestres 1 et 3, toutes les formations disposent d'UE de compétences

additionnelles (C2i, Langue étrangère, Formation documentaire, construction de projet) qui représentent d'un semestre à l'autre successivement 30, 20 et 10% de l'ensemble des UE. Il en est de même pour les UE de compétences transversales communes à toutes les mentions d'un même domaine de formation.

- *De ce fait, les réorientations – notamment en première année – sont facilitées aussi bien entre mentions du même domaine (les 2/3 de chaque formation sont communs à toutes les mentions du Domaine) que d'un domaine à l'autre (1/3 d'UE communes transférables d'un diplôme à un autre).*
- *Quant aux compétences transversales, elles sont renforcées, dans la mesure où au moins pendant les 3 premiers semestres, elles représentent entre 30 et 10% des enseignements dispensés. L'ouverture vers d'autres disciplines connexes est donc une réalité importante dans chacune des formations.*
- *L'acquisition de compétences additionnelles est renforcée sous forme d'UE obligatoires dans une proportion allant de 30 à 10% des UE entre les semestres 1 et 3.*

2. OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Licence A.E.S. – Science politique et Europe

Les multiples outils d'aide à la réussite et d'insertion professionnelle mis en place depuis ces deux dernières années au sein de la licence « A.E.S. – Science politique et Europe » devraient non seulement permettre à l'UFR Droit-Economie-Gestion de mieux saisir le profil des étudiants « entrants » et « sortants » mais aussi donner la possibilité aux étudiants de s'engager dans une filière réellement choisie.

Ainsi, les modifications du contenu des enseignements dispensés, la réalisation d'entretiens individuels en fin de premier semestre et le tutorat du deuxième semestre ont contribué à changer sensiblement le profil des étudiants inscrits en première année. L'analyse des statistiques des inscriptions concernant la rentrée 2009, 2010 et 2011 souligne par exemple les points suivants :

- une augmentation sensible des inscrits à la rentrée universitaire provenant de baccalauréat généraliste (38% en 2011 contre 25 % en 2009)
- une diminution importante des inscrits provenant de baccalauréats techniques (24% en 2011 contre 37% en 2009) dont le taux d'échec en licence AES est important.

De plus, la mise en place du suivi individualisé des étudiants de première année permet de réorienter de nombreux étudiants en fin de premier semestre.

Notons également que la mise en place de ce suivi individualisé va permettre à l'avenir d'approfondir davantage la connaissance des profils sociologiques des étudiants inscrits en AES. Lors de ces entretiens, l'équipe pédagogique peut, en effet, saisir de nombreuses informations capitales pour améliorer le fonctionnement de la licence AES. Une grille de suivi a d'ailleurs été élaborée permettant d'analyser quantitativement et surtout qualitativement les conditions de travail des étudiants (organisation de l'emploi du temps, travail salarié des étudiants, proximité géographique avec l'université, projets professionnels, attentes en termes d'aides méthodologiques, réorientation, etc.).

Tous ces dispositifs devraient ainsi renforcer la cohérence de l'ensemble des filières dispensées au sein de l'UFR droit-économie-gestion, en repérant notamment dès le début de la première année des réorientations profitables pour les étudiants au sein même de l'UFR.

Concernant le profil « sortant » des étudiants de la licence AES Science politique et Europe. L'équipe pédagogique s'est attelée depuis la création du Master Politiques Sociales à approfondir les passerelles pédagogiques et professionnelles entre ces deux formations.

Au niveau pédagogique, le contenu des cours en L3 a ainsi été conçu dans une optique de préparation à la connaissance du secteur des politiques sociales. De nombreux projets pédagogiques réunissant des étudiants de L3, de M1 et M2 ont été mis en place, notamment sur les débouchés professionnels possibles sur ce secteur.

Au niveau professionnel, le stage de professionnalisation en L3, le module de méthodologie de projet vont également permettre de renforcer le lien avec le master Politiques Sociales. On souhaite souligner que l'équipe pédagogique du master Politiques Sociales dispense également des enseignements au sein de la L3 ce qui facilite le rattachement de la licence AES au Master Politiques Sociales. Cet investissement permet également d'organiser des conférences professionnelles à destination du public étudiant du Master comme de la licence. Aussi, les nombreuses collaborations existantes entre le Master Politiques Sociales et la Licence AES « Science Politique et Europe » commencent à porter leurs fruits. Chaque promotion du Master Politiques sociales compte, en effet, un nombre important d'étudiants provenant de la L3, dont la totalité a été diplômée en 2011.

Sur le bilan du remodelage de la formation. Rappelons enfin que la nouvelle licence AES – Science politique et Europe ne dispose pas encore d'assez d'années d'existence pour évaluer qualitativement et quantitativement l'ensemble des débouchés professionnels et les différents profils des étudiants sortants. La première promotion ayant suivi les trois années de cette « nouvelle » licence ne sera diplômée qu'en juin 2012. L'équipe pédagogique est attentive à cette question et aux remarques suggérées par l'AERES. La mise en place d'un module de méthodologie de projet au sein de la troisième année s'inscrit d'ailleurs dans cette optique. Ce module vise ainsi à prolonger le suivi individualisé des étudiants entamés en

première et en deuxième année. Il permettra également de mieux cerner les contours des débouchés professionnels de la licence et donner de la cohérence au parcours « Science politique et Europe ».

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', with a stylized flourish at the end.

Emmanuel ETHIS